

Académie d'ORLEANS-TOURS

Baccalauréat  
arts plastiques

épreuves de spécialité L & facultatives toutes séries

Vade-mecum

Session 2018

# Sommaire

## Protocole

Les textes institutionnels de cadrage des épreuves

Le déroulement de l'épreuve orale

Un accueil équitable des candidats

La bienveillance du jury

Le coordinateur-référent

Les documents du candidat et du jury

Harmonisation de l'évaluation de l'épreuve orale

## Documents

**Annexe 1** : Horaires de passages

**Annexe 2** : Fiche pédagogique

**Annexe 2bis** : Fiche liste des travaux contenus dans le dossier

**Annexe 3** : Fiche d'évaluation et de notation des candidats

**Annexe 4** : Grilles d'évaluation

**Annexe 5** : Tableau de répartition de notes

**Annexe 6** : Fiche de suivi des moyennes par centre d'examen

**Annexe 7** : Fiche de suivi des moyennes en facultatif

**Annexe 8** : Fiche de suivi des moyennes en spécialité

**Annexe 9** : La question de « la présentation »

**Annexe 10** : La question de « l'œuvre »

**Annexe 11** : Questionnements autour du programme limitatif

Ce vade-mecum, et les documents visuels liés aux programmes limitatifs sont en ligne sur : <http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/>, rubrique : « *Baccalauréat* ».

Les listes de jurys sont transmises par la DEC.

**Ce vade-mecum est à destination de l'ensemble des membres de jury  
des épreuves de spécialité et facultatives du baccalauréat arts plastiques  
de l'académie d'Orléans-Tours.**

**Il rappelle les principes et modalités d'organisation au sein de l'académique  
en pleine cohérence avec les textes institutionnels qui restent prépondérants.**

## **Contacts :**

**Alain MURSCHEL**

Inspection d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régionale en arts plastiques

[alain.murschel@ac-orleans-tours.fr](mailto:alain.murschel@ac-orleans-tours.fr)

06 79 55 42 25

**Catherine DODIN**

Interlocutrice Division des Examens et Concours (DEC),

4, rue Marcel Proust – Site Dunois

45000 Orléans

[catherine.dodin@ac-orleans-tours.fr](mailto:catherine.dodin@ac-orleans-tours.fr)

02 38 79 46 09

# Les textes institutionnels de cadrage des épreuves

*Épreuve facultative, toutes séries générales et technologiques*

*Épreuve de spécialité, série littéraire*

Ces textes sont les supports de référence, contributifs à la bonne organisation et tenue des épreuves, qui garantissent un point de repère indiscutable pour les membres de jury pour une évaluation objective, juste, équitable et donc de qualité.

Programmes d'arts plastiques en lycée : Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010  
<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

Épreuves du Baccalauréat : Bulletin officiel n° 14 du 5 avril 2012  
[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59483](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483)

Programmes limitatifs : Bulletin officiel spécial n°45 du 08 décembre 2016  
[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=110040](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040)

La charte de déontologie : Bulletin officiel n°15 du 12 avril 2012  
<http://www.education.gouv.fr/cid59839/au-bo-du-12-avril-2012-baccalaureat-et-charte-de-deontologie-des-examens.html>

Réseau CANOPE (documents ressources programmes limitatifs) :  
<https://www.reseau-canope.fr/notice/preparer-le-baccalaureat-arts-plastiques.html>

## Le déroulement de l'épreuve orale

Ses deux épreuves ont « pour objectif d'évaluer les connaissances et les compétences du candidat : plasticiennes, techniques, théoriques, culturelles et transversales. Il s'agit de prendre la mesure de l'étendue des connaissances, de vérifier les acquis et d'apprécier la singularité de démarches inscrites dans un itinéraire artistique ». « Pour la partie orale de l'épreuve, les compétences d'expression et d'argumentation font l'objet d'une attention particulière ».

« Pour la partie écrite de l'épreuve, la maîtrise de la langue, les compétences de rédaction et d'argumentation font l'objet d'une attention particulière ».

Epreuve facultative <i>Toutes séries générales et technologiques</i>		Epreuve de spécialité <i>Série littéraire</i>	
<b>20pts</b> + /10 Coef2	<i>30 min. maximum, sans temps de préparation</i>		<b>2 x 20 pts</b> Coef. 6 (2xcoef.3)
	« L'évaluation se déroule sous la forme d'un <u>entretien</u> en deux temps <u>s'appuyant sur un dossier de travaux</u> réalisés et choisis par le candidat, puis sur sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques ».	« L'épreuve d'arts plastiques, affectée du coefficient 6, comprend deux parties : <u>une partie écrite</u> portant sur la composante culturelle du programme de terminale et <u>une partie orale sur dossier</u> . Chacune des parties compte pour la moitié de la note globale ».	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>ENTRETIEN SUR DOSSIER</b></li> <li>➤ <b>TRAVAUX</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>UN ECRIT</b></li> <li>➤ <b>ENTRETIEN SUR DOSSIER</b></li> <li>➤ <b>TRAVAUX</b></li> <li>➤ <b>CARNET DE TRAVAIL</b></li> </ul>	
		<b>ECRIT</b> <i>3 hrs 30 min.</i> 2 sujets <u>au choix</u> s'appuyant sur une œuvre du programme limitatif. <u>3 questions</u> : <i>1 Analyse plastique de l'œuvre,</i> <i>2 questions induites par cette même œuvre.</i>	(Coef. 3) Analyse : <b>8 pts</b> Chaque question : <b>6 pts</b>
<b>12pts</b>	<b>TRAVAUX</b>		<b>12 pts</b>
<b>4 pts</b>	<u>Première partie</u> : <b>ENTRETIEN SUR DOSSIER</b> sous la forme d'un dialogue avec le jury. <i>20 min. maximum</i>	<b>ENTRETIEN SUR DOSSIER</b> sous la forme d'un dialogue avec le jury. <i>30 min. maximum</i>	(Coef. 3) <b>8 pts</b>
	Le candidat/dossier témoigne des démarches/projets plastiques en lien aux différentes entrées du programme et autour de la question de :		
	<b>« la présentation »</b>	<b>« l'œuvre »</b>	
	- La présentation éventuelle d'un dossier numérique (visionnement n'excédant pas 5 minutes) ne doit pas être négligée, notamment au regard de l'art à l'ère du numérique avec tout ce que cela sous-tend en matière d'enseignement, mais son entier fonctionnement incombe à la responsabilité du candidat (celui-ci peut être partagé avec d'autres candidats du même établissement). Des tirages d'images/vidéogrammes sont alors obligatoires pour authentification, mais aussi là en cas de panne.		
<b>4 pts</b>	<u>Seconde partie</u> : entretien sur les connaissances et la culture artistique. <i>Le temps restant</i>	<b>Epreuve orale de contrôle / 2<sup>ème</sup> groupe</b> <i>Temps de préparation : 30 min.</i> <i>Entretien : 30 min. maximum</i>	<b>20 pts</b> Coef. 6
	- Le jury interroge le candidat à partir d'un ou plusieurs documents iconographiques et gardera à l'esprit que le choix des œuvres inscrites au programme limitatif correspond à trois approches différentes des problématiques liées à la présentation	<u>Première partie</u> : <i>15 min. maximum</i> Le jury questionne le candidat sur des documents hors programme limitatif.	<b>13 pts</b>
	Il s'agit (en sus d'approfondir éventuellement certaines références abordées précédemment) d'engager le dialogue dans une dimension culturelle articulée avec les connaissances acquises au cours de l'année de terminale en relation avec le programme et par conséquent portant sur la question de la présentation ainsi que sur les trois œuvres inscrites au programme limitatif.	<u>Seconde partie</u> : <i>Le temps restant</i> Le jury poursuit l'entretien et interroge le candidat sur un ou plusieurs documents issus ou explicitement liés au programme limitatif.	<b>7 pts</b>

# Un accueil équitable des candidats

## Organisation spatiale

- Veiller à la "neutralité" de la salle : affichages de visuels indicateurs, prégnants ou influents à occulter ou à décentrer du champ de vision du candidat (notamment si l'oral se fait dans une salle d'arts plastiques).
  - Mettre en place un îlot de tables pour faciliter la présentation des travaux, laissée au libre choix du candidat.
  - Les candidats viennent avec leur seul carton à dessin, **le dossier**, (associé du  *carnet de travail*  pour les  *spécialités* ) et éventuellement d'un ordinateur portable pour la présentation du dossier numérique.
- Le texte réglementaire n'indique pas que du matériel numérique est mis à la disposition des candidats et le centre d'examen n'a pas à fournir ce matériel spécifique.
- Seul « le candidat est responsable du bon fonctionnement du matériel informatique requis ».

## Organisation temporelle

- Le candidat est accueilli avec bienveillance.
- Il lui est demandé de remettre **sa pièce d'identité** (la photo d'identité est obligatoire) et **sa convocation** tout en signant le fiche de présence.
- Il installe ensuite rapidement les planches de son dossier sur les tables, selon sa convenance (et son projet), pendant que **le jury vérifie la conformité ABSOLUE du dossier** (format, épaisseur, nombre de travaux...) **et des documents** (fiches pédagogiques, identifications, signatures, tampons, nature épreuve...). **Quoi qu'il en soit, tous les candidats passent l'entretien**, mais selon les situations, le jury procédera de manière suivante :

Situation	Posture du jury	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence de convocation, de fiche pédagogique <b>ou</b> de liste de travaux.</li> <li>-Absence de signatures du professeur sur la fiche pédagogique <b>ou</b> la liste des travaux.</li> <li>- Dossier avéré frauduleux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le jury le relève au candidat et l'écrit sur la fiche d'évaluation que le candidat contresigne (avant d'y porter la note).</li> <li>- Alerter le chef de Centre (Proviseur)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier qui n'a pas le nombre minimal requis de productions sur support réel.</li> <li>- Dossier qui ne relève pas de travaux de cette année scolaire.</li> </ul>	<p>Sur l'épreuve <i> facultative </i>, il tient son entretien sur la partie du programme limitatif (/4pts).</p>	
<p>Fiche pédagogique et/ou liste de travaux différents du modèle national ou académique (l'insert d'images reste facultatif !):</p> <p><b>annexes 2 / 2bis</b></p>	<p>Le jury <u> ne le relève pas </u> devant le candidat qui tient son oral normalement</p>	
<p>Production plastique sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom/prénom du candidat,</li> <li><b>ou</b> : - tampon</li> <li><b>ou</b> : - signature du professeur ou Proviseur</li> <li><b>ou</b> : - la mention : « <i> épreuve facultative </i> » ou « <i> épreuve de spécialité </i> »</li> <li><b>ou</b> : « <i> baccalauréat, session 2018 </i> »</li> <li><b>ou</b> : en dehors du format / d'épaisseur réglementaire</li> <li><b>ou</b> : tout élément/objet sortant du format</li> </ul>	<p>Le jury demande au candidat d'écarter la production en lui stipulant : « <i> cette production n'est pas conforme et ne sera pas prise en compte durant l'entretien qui s'appuiera sur le reste </i> »</p>	<p>- En attente de la réunion -</p>

- **Il en va ainsi de la seule responsabilité des professeurs-préparateurs et des élèves.  
Soyez-y donc tous extrêmement vigilant !**

Le jury présente clairement les conditions et la durée d'examen par un simple rappel au candidat : « *Nous allons regarder l'ensemble de votre dossier et échangerons avec vous tout au long des 30 minutes de cet entretien.* »

Il précisera la séparation de cette épreuve en deux temps distincts qui nécessite parfois de "couper" le candidat dans son exposé du dossier.

Afin que cette coupure n'intervienne pas artificiellement, une question liée au dossier peut servir de transition à l'entretien sur la culture artistique.

A partir des 3 questions du programme limitatif le jury choisi la question, l'œuvre du programme (présentée au candidat, sous la forme de visuels : planches, ouvrages, tirages,...), qu'il saisit en lien à l'entretien sur dossier qui vient de s'écouler, de la démarche éventuelle du projet/dossier.

# La bienveillance du jury

La bienveillance n'est pas démagogique à partir du moment où elle n'exclue pas l'exigence intelligente.

## Rime avec vigilance

Le binôme du jury se compose de deux professeurs d'arts plastiques dont un au moins assure tout ou partie de son service en lycée.

Tous deux ont le même rôle, la même autorité et responsabilité à tenir au sein de sensibilités, d'approches parfois différentes, mais qui doivent ici s'entendre comme complémentaires. Echangez entres jurys !

En aucun cas, ce double regard ne doit être déstabilisant pour le candidat sous prétexte qu'il serait divergeant.

Le jury ne fait donc pas de monologue, ni ne conseille l'élève a posteriori : « Vous auriez aussi pu faire ceci », ni le questionne sur sa vie privée ou être dans la familiarité.

Tenu à toute neutralité, probité, impartialité et confidentialité, le jury est soumis à la charte de déontologie.

Le jury n'est donc pas là pour donner un (son) cours, porter quelconque jugement de valeurs, être désobligeant mais est bien à ce moment-là sollicité dans sa compétence pour in fine l'évaluer.

IL NE FAIT DONC AUCUN COMMENTAIRE SUR SES IMPRESSIONS, RESENTIS OU GOUTS PERSONNELS !

Il n'évalue pas son collègue disciplinaire : aucun commentaire sur son enseignement, établissement, etc. !

La confidentialité des notes est en ce sens absolue jusqu'à la diffusion officielle des résultats !

L'entretien doit être mené de façon dialoguée et dynamique tout en laissant au candidat le temps de s'approprier les questions, de réfléchir, d'argumenter et de maîtriser son discours.

Toujours ouvert, le jury veille à formuler des questions (équitablement réparties entre candidats) visant l'approfondissement de la réflexion sur le dossier et sur la démarche présentée par le candidat en relation avec les attentes institutionnelles et n'oriente pas une question en lui suggérant la « bonne » réponse.

Il ne faut donc pas rechercher un profil idéal, stéréotype.

Un candidat en *spécialité L* passant l'épreuve *facultative* a droit au même traitement et est à considérer comme un élève de terminale ! Ne complexifiez pas l'épreuve de *facultatif* pour un candidat en *spécialité*.

Le candidat ne doit pas être acculé dans ses manques. Quel intérêt à le piéger ?

Énoncées de manière claire et précise, les questions s'appuient exclusivement sur les propos réels du candidat et sur les éléments visibles du dossier.

Il convient de partir de l'observable ou de ce qui est énoncé afin d'aider le candidat, selon le cas, à préciser, à développer, à prendre de la distance, le temps de s'approprier les questions, ou à montrer l'articulation des références aux questions du programme.

Le jury restera très vigilant quant à la manipulation du dossier, qui doit rester à la marge (hors carnet).

Il est important que les deux membres du jury (l'un prépondérant) prennent en note les propos exacts du candidat, car ces derniers sauront au besoin faire recours...

Le temps de l'épreuve qui est limité à 30 minutes (20 minutes maximum sur le dossier) et le temps restant pour l'entretien (sur les connaissances culturelles et artistiques), serait sujet à recours, s'il n'était pas respecté scrupuleusement.



# Le coordinateur-référent

Le coordinateur est l'interlocuteur référent de l'IA-IPR et pour l'établissement qui organise les épreuves et accueille l'ensemble des commissions de jurys.

## Avant

Il prend contact avec l'équipe de direction du lycée d'accueil pour se présenter et circonscrire les points organisationnels liés aux différentes salles attribuées, à la vérification des commissions, à la restauration des membres de jurys, etc.

## Pendant

Il assure, sur toutes les journées d'épreuves, dans une salle qu'il dédie à cet effet, un temps d'accueil et d'échange collectif (entre 15 et 30 min) de l'ensemble des membres de jury et rappelle (au besoin) les conditions d'examens, le calendrier de passages des candidats (**annexe 1**).

A cet effet, il rappelle l'obligation pour un membre de jury connaissant éventuellement un candidat, (malgré le brassage) de changer de commission sur ce seul passage.

Il s'assure de la présence d'un vade-mecum et d'un jeu de copies couleurs des fiches des œuvres du programme limitatif sur son site.

Il distribue au besoin quelques photocopies des fiches d'évaluation et de notation des candidat (**annexe 3**), le tableau de répartition des notes (**annexe 5**) et la grille d'évaluation (**annexe 4**) à chacun des membres du jury (ayant a priori leurs photocopies).

Il doit disposer de tous les contacts téléphoniques/mails des membres de jurys de son site.

**C'est lui qui contact l'IA-IPR en cas de besoin.**

## Après

Une première remontée des notes du centre lui sera demandée à la fin de la première journée.

Il recueille l'ensemble des fiches de relevé des notes, (chaque commission renseigne l'**annexe 6**), qu'il synthétisera par un document unique en utilisant également l'**annexe 6**.

Il rédigera également un très court bilan (numérique et envoyée uniquement par mail) sur le déroulé des épreuves et diverses préconisations ; préparant ainsi l'harmonisation à venir.

Adresse d'envoi : [alain.murschel@ac-orleans-tours.fr](mailto:alain.murschel@ac-orleans-tours.fr)

UN COURRIEL LUI SERA RENVOYE AVANT LES EPREUVES AFIN DE FAIRE UN BREF RAPPEL SUR LE PROTOCOLE DE SUIVI ET D'ENVOI DES DOCUMENTS.

## Prévention des risques contentieux

**L'épreuve nationale impose qu'il ne peut y avoir de traitement particulier pour l'évaluation d'un candidat en raison d'un contexte particulier d'enseignement (horaires, regroupements de niveaux, etc). En revanche ceux-ci devront le cas échéant être portés par le coordinateur-référent dans le bilan adressé à l'IA-IPR.**

# Les documents du candidat et du jury

## La fiche pédagogique (annexe 2)

Elle est établie par le professeur en charge de l'enseignement et signée par le chef d'établissement, sauf pour les candidats individuels qui remplissent eux-mêmes la fiche.

Elle éclaire sur les différentes démarches mises en œuvre au cours de l'année de terminale : entrées du programmes autour de la question de « **la présentation** » pour les *facultatifs* / « **l'œuvre** » pour les *spécialités* / démarche qui préside la mise en œuvre du programme, la liste des travaux contenus dans le dossier et par conséquent le nombre de projets, une description sommaire du travail de la classe de terminale, la nature et les contenus, les sorties pédagogiques et lieux culturels visités, les liens partenariaux. Des informations concernant plus spécifiquement le travail du candidat et susceptibles d'éclairer le jury peuvent y être consignées.

## La fiche de la liste des travaux contenus dans le dossier (annexe 2bis)

Elle fait l'inventaire des travaux choisis par le candidat. Ceux-ci peuvent être représentés par l'insert de petits visuels, à dessein d'identification. (Document support laissé au libre choix).

Pour un candidat se présentant sans dossier, le jury rappellera le cadre réglementaire de l'épreuve et la note de pourra pas dépasser 4 pts (entretien sur les connaissances et la culture artistique) en *facultatif* et portée à zéro en *spécialité*. Cette note est accompagnée du commentaire : « *Le candidat s'est présenté sans remplir les conditions de l'épreuve : absence de dossier.* »

## La fiche d'évaluation et de notation des candidats (annexe 3)

Vous pouvez porter des commentaires laconiques sur les bons candidats, mais sur les faibles entretiens/dossiers soyez précis et particulièrement attentifs dans vos remarques.

La note ne doit pas dépendre que du nombre de travaux présentés.

## Les grilles d'évaluation (annexe 4)

A utiliser une fois le candidat sorti : les deux membres du jury évaluent séparément, puis mettent en commun leur évaluation respective pour poser sereinement/objectivement leur note.

## Le tableau de répartition des notes (annexe 5)

A remplir au crayon tant que tous les candidats d'une journée ne soient pas passés.

Puis à finaliser un stylo après une harmonisation journalière.

## La fiche de suivi des moyennes par centre d'examen (annexe 6)

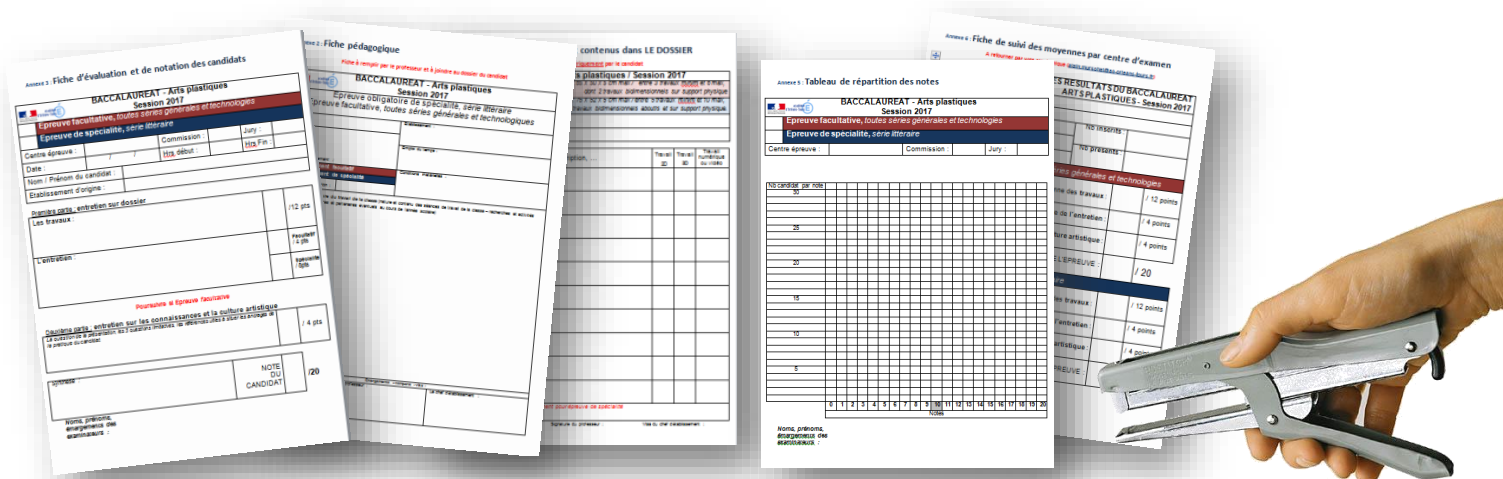
Ce document recueille l'ensemble de détail des moyennes de l'épreuve par commission.

La fiche pédagogique (annexe 2) et la fiche de liste des travaux (annexe 2bis) sont à agraffer derrière la fiche d'évaluation et de notation du candidat (annexe 3).

Elles sont à transmettre au coordinateur-référent en fin de journée.

Le tableau de répartition des notes (annexe 5) ainsi que la fiche de suivi des moyennes par centre (annexe 6) seront remises le dernier jour au coordinateur-référent.

Seul le coordinateur-référent garde copies. Le jury n'emporte aucune fiche d'évaluation chez lui.



## Les travaux

Choix à l'initiative du candidat témoignant de l'usage de médiums et techniques variés, sujets à d'éventuelles manipulations (livret, la pochette a-t-elle un rôle dans la présentation ?)

Reprendre le candidat quand il nomme sa réalisation : « mon œuvre ».

Epreuve facultative	Epreuve de spécialité
Le candidat est responsable de l'organisation de son temps et du dévoilement du contenu de son dossier dont les variétés de formats, d'épaisseurs, de propositions (respectant les dimensions maximum indiquées dans le texte) lui donneront l'occasion de faire monstration de compétences et maîtrises plasticiennes et techniques eu égard la mise en forme visuelle et plastique.	
<p><b>TRAVAUX</b> : Entre <b>3</b> minimum et <b>6</b> maximum.</p> <p><b>2</b> sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique.</p>	<p><b>TRAVAUX</b> : Entre <b>5</b> minimum et <b>10</b> maximum.</p> <p><b>3</b> travaux au moins sont présentés comme des productions abouties par le candidat. Obligatoirement bidimensionnels et sur support physique.</p>
Croquis ou autres recherches pouvant être présentés sur formats bidimensionnels	<p><b>CARNET DE TRAVAIL</b> : objet personnel (numérique*) témoignant de recherches aboutis ou non, en appui des travaux qu'il vient éclairer, soutenir à dessein d'une meilleure compréhension des démarches.</p> <p>Format libre ne dépassant pas :  <b>45 x 60cm et 5cm d'épaisseur.</b>            (*) visionnement limité à 2 minutes.</p>
Uniquement dans un <b>carton à dessin au format raisin (50x65cm)</b> maximum et 5 cm d'épaisseur.	Uniquement dans un <b>carton à dessin au format demi grand aigle (75x52cm)</b> maximum et 5 cm d'épaisseur.
Travaux en volume/bidimensionnels de très grand format ou impliquant durée et mouvement à restituer/visualisé par photo, vidéo, infographie ; Visionnement limité à 5 minutes.	Travaux en volume/bidimensionnels de très grand format ou impliquant durée et mouvement à restituer/visualisé par photo, vidéo, infographie ; (Idem productions informatiques dans dossier numérique).



# Harmonisation de l'évaluation de l'épreuve orale

Adopter une logique d'évaluation positive « additive » et non « soustractive ». Il s'agit de repérer ce que le candidat est capable de (dé)montrer ; de valoriser un projet, une démarche, une posture investie, engagée et convaincante.

## Les capacités du candidat à :

- Maîtriser la mise en forme visuelle et plastique ainsi que les techniques de réalisation
- Expliciter et justifier des choix artistiques
- Affirmer un parti pris singulier et des qualités d'invention.

## A titre indicatif :

### Niveau INSUFFISANT (4 à 10/20) :

- Dossier conforme administrativement mais travaux plastiquement pauvres qui ne relèvent d'aucun engagement personnel réel ; les productions sont illustratives et sans dimension artistique.
- Connaissances superficielles et vocabulaire lié au champ artistique erroné ou approximatif.
- Prestation orale limitée, hésitante; sans recul critique/argumentatif.

(Candidat en *spécialité* : **en deçà de 4/20** pour entretien et travaux médiocres)

### Niveau JUSTE CORRECT (11 à 13/20) :

- Pratiques plastiques simples mais qui témoignent d'une certaine implication et de savoir-faire acceptables
- Des connaissances, quelques références et emploi d'un vocabulaire assez précis mais limité.
- Le candidat dialogue avec le jury, répond aux sollicitations/questions et peut se référer au programme.

### Niveau SATISFAISANT (14 à 16/20) :

- Plusieurs pratiques de qualité, engagées et assez singulières avec une maîtrise des moyens plastiques.
- Questionnement critique et opérant de la production, en lien à des références pertinentes.
- Vocabulaire assez riche et approprié mais quelques faiblesses analytiques perceptibles ;
- Aisance dans l'expression et l'argumentation.

### Niveau EXCELLENT (17 à 20/20) :

- Démarche singulière avec un véritable engagement personnel. Travaux de qualités et maîtrisés par les moyens plastiques d'expression, nourris de références artistiques personnelles.
- Regard critique et compréhension fine des enjeux artistiques; vocabulaire maîtrisé.
- Prestation orale riche, pertinente, convaincante et réactive.

## Epreuve facultative :

Pour cette l'épreuve ce ne sont que les points au-dessus de la moyenne qui comptent, coef 2 (ou 1). Qu'implique un 11/12 pour un élève s'étant inscrit dans un enseignement facultatif ; quels signaux voulons-nous envoyer ? Quelles incidences sur l'attractivité de notre enseignement ? Pourquoi ne pas se priver du 20 ?

NOTE /20	10	11	12	13	14	...	20
Coef 1	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts		10 pts
Coef 2	0 pt	2 pts	4 pts	6 pts	8 pts		20 pts

14



## Annexe 1 : Horaires de passages

Jour 1 et Jour 2, à titre indicatif :

8h00 - 8h20	Réunion d'entente <i> pilotée par le professeur-coordonateur</i>
<b>08h30 - 9h00</b>	<b>Candidat 1</b>
9h00 - 9h20	Délibération-évaluation
<b>09h20 - 9h50</b>	<b>Candidat 2</b>
9h50 - 10h10	Délibération-évaluation
<b>10h10 - 10h40</b>	<b>Candidat 3</b>
10h40 - 11h00	Délibération-évaluation
<b>11h00 - 11h30</b>	<b>Candidat 4</b>
11h30 - 11h50	Délibération-évaluation
11h50 - 13h30	<i>Pause-déjeuner</i>
<b>13h30 - 14h00</b>	<b>Candidat 5</b>
14h00 - 14h20	Délibération-évaluation
<b>14h20 - 14h50</b>	<b>Candidat 6</b>
14h50 - 15h10	Délibération-évaluation
<b>15h10 - 15h40</b>	<b>Candidat 7</b>
15h40 - 16h00	Délibération-évaluation
16h00 - 16h15	<i>pause</i>
<b>16h15 - 16h45</b>	<b>Candidat 8</b>
16h45 - 17h05	Délibération-évaluation
<b>17h05 - 17h35</b>	<b>Candidat 9</b>
17h35 - 17h55	Délibération-évaluation


## Harmonisation de l'évaluation de l'épreuve écrite

Les critères sont définis au cours de la réunion d'entente et une grille commune sera transmise aux correcteurs.

La réunion d'harmonisation permet de revenir, au besoin, sur les évaluations.

## Annexe 2 : Fiche pédagogique

Fiche à remplir par le professeur et à joindre au dossier du candidat

 		<b>BACCALAUREAT - Arts plastiques</b> <b>Session 2018</b>	
Epreuve obligatoire de spécialité, <i>série littéraire</i> Epreuve facultative, <i>toutes séries générales et technologiques</i>			
Année :		Etablissement :	
Professeur :		Emploi du temps :	
Cocher l'enseignement :		Conditions matérielles :	
<input type="checkbox"/>	<b>Enseignement facultatif</b>		
<input type="checkbox"/>	<b>Enseignement de spécialité</b>		
Effectif total de l'option :			
<b>Description sommaire du travail de la classe</b> (nature et contenu des séances de travail de la classe – recherches et activités communes – rencontres et partenaires éventuels au cours de l'année scolaire)			
<b>Émargements – tampons - visa :</b>			
Le candidat :		Le professeur :	Le chef d'établissement :

# Annexe 2bis : Fiche liste des travaux contenus dans LE DOSSIER

Fiche à remplir par le candidat qui y insert/ajoute les visuels réduits des travaux

## BACCALAUREAT - Arts plastiques / Session 2018

**Epreuve facultative**

*carton dessin : 65 x 50 x 5 cm max / entre 3 travaux minim et 6 max, dont 2 travaux bidimensionnels sur support physique*

**Epreuve de spécialité**

*carton dessin : 75 x 52 x 5 cm max / entre 5 travaux minim et 10 max, dont 3 travaux bidimensionnels aboutis et sur support physique.*

Nom / Prénom du candidat :

Etablissement d'origine :



Titre, description, ...

Travail  
2D

Travail  
3D

Travail  
numérique  
ou vidéo

**Travail 1**

**Travail 2**

**Travail 3**

**Travail 4**

**Travail 5**

**Travail 6**

**Travail 7**

**Travail 8**

**Travail 9**

**Travail 10**

**Carnet**

*45 x 60 cm et 5 cm max*


*Uniquement pour épreuve de spécialité*

Signature du candidat :

Signature du professeur :

Visa du chef d'établissement :

## Annexe 3 : Fiche d'évaluation et de notation des candidats

 <b>BACCALAUREAT - Arts plastiques</b> <b>Session 2018</b>					
<b>Epreuve facultative, toutes séries générales et technologies</b>					
<b>Epreuve de spécialité, série littéraire</b>					
Centre épreuve :		Commission :		Jury :	
Date :	/ /	Hrs début :		Hrs Fin :	
Nom / Prénom du candidat :					
Etablissement d'origine :					

### Première partie : entretien sur dossier

Les travaux :		/12 pts
L'entretien :		Facultatif / 4 pts
		Spécialité / 8pts

### Poursuivre si Epreuve facultative

### Deuxième partie : entretien sur les connaissances et la culture artistique

<i>La question de la présentation, les 3 questions limitatives, les références utiles à situer les ancrages de la pratique du candidat.</i>		/ 4 pts
---	--	---------

Synthèse :	<b>NOTE DU CANDIDAT</b>	<b>/20</b>
------------	---------------------------------	------------

**Noms, prénoms,  
émargements des  
examineurs :**



## Annexe 4 : Grilles d'évaluation

### Epreuve facultative, toutes séries générales et technologies

<b>Les travaux</b>	Insuffisant	Fragile	Satisfai	Excellent	
Mise en forme visuelle et plastique					<b>/12</b>
Médiums et techniques variés					
Affirmation d'un parti pris et de qualités d'invention					
Appropriation de la question de « la présentation »					
<b>L'entretien</b>	Insuffisant	Fragile	Satisfai	Excellent	
Explicitation de la démarche et choix plastiques justifiés					<b>/4</b>
Pratique mise en perspective avec des démarches artistiques sur la question de « la présentation »					
Expression orale et vocabulaire					
Réactivité face aux questions du jury					
<b>Les connaissances et la culture artistique</b>	Insuffisant	Fragile	Satisfai	Excellent	
Prise en compte des questionnements induits par les documents présentés					<b>/4</b>
Connaissance des enjeux des œuvres au programme					
Maîtrise et pertinence des références convoquées					


### Epreuve de spécialité, série littéraire

<b>Les travaux</b>	Insuffisant	Fragile	Satisfai	Excellent	
Mise en forme visuelle et plastique					<b>/12</b>
Médiums et techniques variés					
Affirmation d'un parti pris et de qualités d'invention					
Qualités exploratoires et artistiques de la pratique					
Appropriation de la question de « l'œuvre »					
<b>L'entretien</b>	Insuffisant	Fragile	Satisfai	Excellent	
Explicitation de la démarche et choix plastiques justifiés					<b>/8</b>
Pertinence des connaissances et références artistiques en lien à la question de « l'œuvre »					
Posture argumentative et expressive					
Expression orale et vocabulaire					
Réactivité face aux questions du jury					



## Annexe 6 : Fiche de suivi des moyennes par centre d'examen

A retourner par voie électronique ([alain.murschel@ac-orleans-tours.fr](mailto:alain.murschel@ac-orleans-tours.fr))

		<b>SUIVI DES RESULTATS DU BACCALAUREAT ARTS PLASTIQUES - Session 2018</b>									
Centre d'examen :											
Nom / prénom du coordinateur-référent :											
Nb candidats en facultatif :				Nb inscrits :							
Nb candidat en spécialité :				Nb présents :							
Nb candidats libres :											
Nb candidats par série :	L		S		ES		autre		Public		Privé

<b>Epreuve facultative, toutes séries générales et technologies</b>											
Moyenne des travaux :						/ 12 points					
Moyenne de l'entretien :						/ 4 points					
Moyenne des connaissances et de la culture artistique :						/ 4 points					
MOYENNE DE L'EPREUVE :						/ 20					
Moyennes candidats:	L		S		ES		autre		Public		Privé

<b>Epreuve de spécialité, série littéraire</b>											
Moyenne des travaux :						/ 12 points					
Moyenne de l'entretien :						/ 4 points					
Moyenne des connaissances et de la culture artistique :						/ 4 points					
MOYENNE DE L'EPREUVE :						/ 20					
Moyennes :	Public		Privé								

## Annexe 7 : Fiche de suivi des moyennes en facultatif

A renseigner lors de la réunion d'harmonisation

 <p>académie d'Orléans-Tours</p> <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<b>SUIVI DES RESULTATS DU BACCALAUREAT ARTS PLASTIQUES - Session 2018</b>
<b>Epreuve facultative, toutes séries générales et technologies</b>	

PRATIQUE ET CULTURE PLASTIQUES		
Moyenne académique des <b>travaux</b> :		/ 12 points
Moyenne académique de l' <b>entretien</b> :		/ 8 points
MOYENNE ACADEMIQUE DE L'EPREUVE :		/ 20

## Annexe 8 : Fiche de suivi des moyennes en spécialité

A renseigner lors de la réunion d'harmonisation

	<b>SUIVI DES RESULTATS DU BACCALAUREAT ARTS PLASTIQUES - Session 2018</b>
<b>Epreuve obligatoire de spécialité, série littéraire</b>	

PRATIQUE ET CULTURE PLASTIQUES		
Moyenne académique des <b>travaux</b> :		/ 12 points
Moyenne académique de l' <b>entretien</b> :		/ 8 points
MOYENNE ACADEMIQUE DE L'EPREUVE :		/ 20

CULTURE PLASTIQUES ET ARTISTIQUE - <i>Ecrit</i>			
Nb d'élèves ayant traité le <b><u>sujet 1</u></b>		Nb d'élèves ayant traité le <b><u>sujet 2</u></b>	
MOYENNE ACADEMIQUE			
Question 1 :		Question 1 :	
Question 2 :		Question 2 :	
Question 3 :		Question 3 :	
SUJET 1 :		SUJET 2 :	
MOYENNE ACADEMIQUE DE L'EPREUVE :			/ 20

## Annexe 9 : La question de « la présentation »

### Epreuve facultative, toutes séries générales et technologies

Après avoir traité de « la représentation » en classe de 1ère, l'enseignement en terminale propose une réflexion sur la question de « la présentation » (cela porte à la fois sur la pratique artistique et l'approche culturelle).

La présentation présente le réel et s'oppose à la représentation qui elle, renvoie à l'image de ce réel.

#### Le réel participe de la valorisation de l'œuvre : son exposition au public.

- Modalités d'accrochages
- L'espace transitoire au réel (cadre, socle,...)
- Manipulations (ouverture-déploiement-fermeture) des polyptiques/volumes.
- Œuvres comme réceptacle/filtration/support sublimé (vitraux)

#### Le réel s'intègre dans l'œuvre (dès XXème siècle)

- Présence matérielle/immédiate de l'objet, du collage (cubiste, dadaïste,...)
- Objet ready-made
- Objet et rebuts acquérant une nouvelle réalité (Nouveau Réalisme, Pop Art,...)

#### Le réel est en osmose avec l'œuvre : l'art et la vie

- Participation du spectateur et de l'artiste-auteur : implication/interactivité avec l'œuvre, vécue comme une expérience, performance,...
- Temporalité de l'œuvre (éphémère ou non, évolutive,...)
- La spatialité de l'œuvre : l'in situ, le contexte de l'œuvre, la commande publique.
- Littéralité et matérialité de l'objet/matérialité qui s'auto-réfère.

### Les DISPOSITIFS et STRATEGIES de présentation

Donner à voir, ressentir les œuvres, impliquer le spectateur : le XXème siècle pose cette question.

- Elaboration matérielle/technique et conception intellectuelle des modalités de monstration
- Mise en scène pour impliquer le spectateur

<b>L'aspect matériel</b>	support, nature, matériaux et format
<b>Tradition, rupture et renouvellements</b>	cadre, socle,...
<b>Les espaces</b>	dans l'espace archi, ville /naturel, privé/public, in situ,...
<b>Le statut</b>	Ready-made, éphémère, unité du support, éclatement,...

## Le PROGRAMME LIMITATIF autour de 3 œuvres

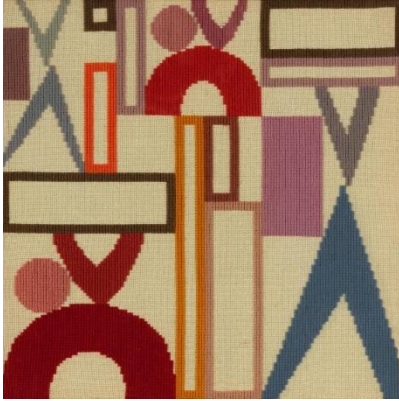
### Sophie TAUEBER-ARP (1889-1943)

<http://www.fondationarp.org/parcours.html>

<https://www.centrepompidou.fr/cpv/resource/cejja7/r6rygX5>

En appui sur 3 œuvres significatives, soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur « **la tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains** »

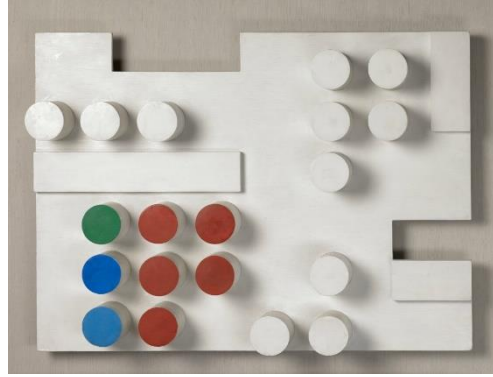
XXe siècle



#### ***Tapisserie Dada, Composition à triangles, rectangles et parties d'anneaux, 1916.***

*Tapissierie au petit point, laine, 41 x 41 cm. Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, Paris.*

*Legs Mme Ruth Tillard-Arp, 2007.*



#### ***Relief rectangulaire, rectangles découpés, rectangles appliqués et cylindres surgissants, 1936.***

*Relief en bois peint, 50 x 68.5 cm, signé et daté sur le dos : SH Taeuber-Arp 1936.*

*Kunstmuseum, Basel. Don de Marguerite Arp-Hagenbach, 1968.*



© Claude Truong-Ngoc / Wikimedia Commons

***Sophie Taeuber-Arp, Jean ou Hans Arp (1886-1966), Théo van Doesburg (1883-1931), L'Aubette, 1926-1928. Aménagement et décors d'un complexe de loisirs (café, restaurant, brasserie, salon de thé, ciné-bal, caveau-dancing, salle des fêtes...) sur 4 niveaux (caveau, rez-de-chaussée, entresol et étage), Strasbourg. Classée au titre des Monuments historiques.***

- 1) <https://www.centrepompidou.fr/cpv/resource/cMjR5B/rARAKK>
- 2) <https://goo.gl/images/f1zeHn>
- 3) <http://www.art-is-arp.com/fr/index.php?page=aubette>  
<https://www.musees.strasbourg.eu/documents/30424/572684/0/cd1c6277-92a9-7a25-3eaa-9115c58252d9>

### Paolo Caliari dit VERONESE



#### **Fresques de la villa Barbaro à Maser, 1560-61**

*période antérieure au XXe*

[https://www.reseau-canope.fr/notice/les-fresques-de-la-villa-barbaro-veronese\\_7389.html](https://www.reseau-canope.fr/notice/les-fresques-de-la-villa-barbaro-veronese_7389.html)

<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/les-fresques-de-la-villa-barbaro-canope.html>

[http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user\\_upload/artsP/Textes\\_Programmes/Baccalaureat/VERONESE\\_Planche\\_iconographique.pdf](http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Textes_Programmes/Baccalaureat/VERONESE_Planche_iconographique.pdf)

### Bill VIOLA



En appui sur des œuvres de Bill Viola, soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur **le statut de l'œuvre et la présentation.**

XXe siècle

<https://www.reseau-canope.fr/outils-bacs/bill-viola.html>

<https://www.reseau-canope.fr/notice/bill-viola.html>

<https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/N-8566-12118.pdf>

## Annexe 10 : La question de « l'œuvre »

### Epreuve de spécialité, série littéraire

## La question de « l'œuvre »

Après avoir traité de « la figuration » en classe de 1ère, l'enseignement en terminale propose une réflexion sur la question de « l'œuvre » (cela porte à la fois sur la pratique artistique et l'approche culturelle).

### Genèse, parcours et relation au spectateur

// photographie : fixe le processus et peut « faire œuvre »

<b>Œuvre, filiation et ruptures</b>	Interroger la pratique au regard des critères institués à différentes époques. Etre en rupture/dans la tradition ; moderne/anti-moderne ; dans la transgression
<b>Cheminement de l'œuvre</b>	Interroger le processus de création : de l'intuition et de la réflexion à la diffusion. ? techniques, choix plastiques ; regards critiques
<b>Espace du sensible</b>	Aborder les relations de perceptions sensibles de l'œuvre au spectateur Mise en situation de l'œuvre/Dispositif Du socle à la cimaise ; de la projection à l'installation,...
<b>Œuvre du monde</b>	Aborder le dialogue de l'œuvre avec la diversité des cultures Dimension locale et mondiale Enjeux éthiques, politiques (« pensée humaniste »)

### Le PROGRAMME LIMITATIF autour de 3 œuvres

**Collaboration et co-création entre artistes : duos, groupes, collectifs en arts plastiques du début des années 60 à nos jours**



L'étude des pratiques artistiques en collaboration et en co-création, des années 1960 à nos jours, **à partir de démarches d'artistes significatifs**, a pour objectif de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur : « **le chemin de l'œuvre** »

*XXe siècle*

<https://www.reseau-canope.fr/notice/collaboration-et-co-creation-entre-artistes-des-annees-1960-a-nos-jours.html>

<https://www.reseau-canope.fr/outils-bacs/collaboration-et-co-creation-entre-artistes-duo-groupes-collectifs-en-arts-plastiques-du-debut-des-annees-1960-a-nos-jours>

**Auguste RODIN (1840-1917)**



**et son "influence déterminante" nécessaire à la compréhension de l'art dans notre société contemporaine.**

**En s'appuyant sur des œuvres, des démarches et des processus significatifs** de l'œuvre d'Auguste Rodin, l'objectif est de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur : « **l'espace du sensible** »

*période antérieure au XXe*

<https://www.reseau-canope.fr/outils-bacs/rodin.html>

<http://rodin100.org/>

<http://www.musee-rodin.fr/>

[http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user\\_upload/artsP/Textes\\_Programmes/Baccalaureat/RODIN\\_Planche\\_iconographique.pdf](http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Textes_Programmes/Baccalaureat/RODIN_Planche_iconographique.pdf)

**Le monde est leur atelier :**

**Ai WEIWEI (1957- ),  
Gabriel OROZCO (1962- ),  
Pascale MHARTINE TAYOU (1967- ),**



**En s'appuyant sur des œuvres de ces 3 artistes**, l'objectif est de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur : « **l'œuvre, le monde** » en focalisant sur « **la tension entre la dimension locale et mondiale de l'œuvre [...]** »

*XXe siècle*

<https://www.reseau-canope.fr/notice/le-monde-est-leur-atelier.html>

<https://www.reseau-canope.fr/outils-bacs/le-monde-est-leur-atelier/introduction.html>

<https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/N-8382-11350.PDF>



## Annexe 11 : Questionnements autour du programme limitatif

Poser obligatoirement une question liée au programme limitatif du baccalauréat.

Proposer une représentation d'une des œuvres au programme limitatif pour permettre au candidat de s'en saisir avec un regard de plasticien. Si besoin, proposer d'autres représentations d'œuvres pour explorer d'autres voies si l'élève est démuné ou pour approfondir si l'élève montre une aisance.

Epreuve facultative, toutes séries générales et technologies		
Gr 1	<b>Sophie TAUEBER-ARP (1889-1943)</b>	En appui <u>sur 3 œuvres significatives</u> , soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur « <b>la tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains</b> »
Gr 2	<b>Paolo Caliari dit VERONESE</b>	<b>Fresques de la villa Barbaro à Maser, 1560-61</b> <i>période antérieure au XXe</i>
Gr 3	<b>Bill VIOLA</b>	En appui <u>sur des œuvres</u> de Bill Viola, soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur <b>le statut de l'œuvre et la présentation.</b> <i>XXe siècle</i>

Epreuve obligatoire de spécialité, série littéraire		
Gr 4	<b>Collaboration et co-création entre artistes : duos, groupes, collectifs en arts plastiques du début des années 60 à nos jours</b>	L'étude des pratiques artistiques en collaboration et en co-création, des années 1960 à nos jours, <u>à partir de démarches d'artistes significatifs</u> , a pour objectif de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur : « <b>le chemin de l'œuvre</b> »
Gr 5	<b>Auguste RODIN (1840-1917)</b>	<i>et son "influence déterminante" nécessaire à la compréhension de l'art dans notre société contemporaine.</i> <u>En s'appuyant sur des œuvres, des démarches et des processus significatifs</u> de l'œuvre d'Auguste Rodin, l'objectif est de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur : « <b>l'espace du sensible</b> » <i>période antérieure au XXe</i>
Gr 6	<u><b>Le monde est leur atelier :</b></u> <b>Ai WEIWEI (1957- ),</b> <b>Gabriel OROZCO (1962- ),</b> <b>Pascale MHARTINE TAYOU (1967- ),</b>	<u>En s'appuyant sur des œuvres de ces 3 artistes</u> , l'objectif est de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur : « <b>l'œuvre, le monde</b> » en focalisant sur « <b>la tension entre la dimension locale et mondiale de l'œuvre [...]</b> » <i>XXe siècle</i>

Groupe n°	
Questionnements :	